

Unité départementale du Littoral  
Rue du Pont de Pierre  
CS60036  
59820 GRAVELINES

GRAVELINES, le 05/09/2022  
Le Directeur  
à  
Monsieur le Directeur  
BIO RAD  
ROUTE DE CASSEL  
59114 STEENVOORDE

## **Bordereau de transmission d'un rapport de visite d'inspection**

Affaire suivie par : FORTIN Catherine

Téléphone : 03 28 23 81 69

Courriel : catherine.fortin@developpement-durable.gouv.fr

Références : H:\\_Commun\2\_Environnement\01\_Etablissements\Equipe\_G2\BIO RAD\_STEENVOORDE\_070.02204\2\_INSPECTIONS\2022  
08\_23\_EAU\à signer\BIO RAD\_STEENVOORDE\_BE EXPLOITANT\_0007002204.odt

Code AIOT : 0007002204

Pièce jointe :

- Rapport de l'inspection du 23/08/2022

Monsieur le Directeur,

L'inspection des installations classées s'est rendue le 23/08/2022 sur le site implanté ROUTE DE CASSEL 59114 STEENVOORDE afin de procéder à une visite d'inspection.

En application des articles L. 171-6 et L. 514-5 du Code de l'environnement, vous voudrez bien trouver ci-joint une copie du rapport établi par l'inspection et transmis à Monsieur le Préfet à la suite de cette visite.

Je vous invite à prendre connaissance avec la plus grande attention des constats établis et des suites administratives éventuellement proposées par l'inspection. Vous voudrez bien me faire parvenir les éléments de réponses et les justificatifs attendus, selon les délais précisés dans le rapport.

**La partie de ce rapport intitulée « Contexte et constats de l'inspection » sera publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).** En tant que de besoin, vous pouvez informer l'inspection des installations classées des données que vous considérez non publiables pour des raisons de confidentialité ou de secret de fabrication.

L'inspection des installations classées examinera la recevabilité de votre demande, masquera uniquement les données retenues comme confidentielles et procédera à la publication.

**Je vous invite à formuler vos observations sur cette correspondance et sur le rapport dans le délai de 15 jours. Sans retour de votre part dans ce délai, il sera considéré que vous n'avez pas d'observations.**

Comme indiqué dans le rapport, vous devez transmettre sous quinzaine, à l'inspection, le plan des réseaux de votre site avec l'ensemble des informations demandées à l'article 10.2 de votre arrêté préfectoral du 19/07/2004.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur, par délégation,  
L'Inspecteur de l'Environnement  
(Spécialité Installations classées)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Fortin', written over a horizontal line.

Catherine FORTIN